

Le Courier du Loiret, 27 septembre 2023

Elections sénatoriales 2023

L'équilibre maintenu dans le Loiret

Les grands électeurs du Loiret ont désigné, dimanche 24 septembre, les trois nouveaux sénateurs du département. Comme attendu, l'équilibre dans le territoire a été maintenu avec l'élection de Hugues Saury, Pauline Martin et Christophe Chaillou.

Les résultats sont tombés. Les trois prochains sénateurs du Loiret ont été élus dimanche 24 septembre, au terme de l'élection sénatoriale. Hugues Saury, Pauline Martin et Christophe Chaillou seront les prochains représentants du département au sein de la chambre haute du Parlement.

Les résultats définitifs

Les 1.731 grands électeurs du département ont désigné dans un premier temps de manière provisoire Hugues Saury, Pauline Martin et Christophe Chaillou, puis la commission de liste a validé ces résultats, dimanche 24 septembre, à son siège. A son tour, Pauline Martin, présidente de l'association des maires du Loiret et maire de Méung-sur-Loire, a été élue sénatrice.



Hugues Saury, Pauline Martin et Christophe Chaillou ont été élus sénateurs du Loiret.

Le siège délégué de Paris a été élu sénateur par 17,3% des voix. Ce score ne lui permet cependant pas de renouveler son siège au Sénat. Arrivé troisième du scrutin, le Loiret n'aurait pas le droit de sénateur. Valentin Maurel, maire de Banniers, a été élu sénateur par 17,3% des voix. Ce score ne lui permet cependant pas de renouveler son siège au Sénat. Arrivé troisième du scrutin, le Loiret n'aurait pas le droit de sénateur.

Siège dans le Loiret, ce résultat du fait qu'il n'est pas représenté, mais avant de voter sa l'annonce de la liste d'Hugues Saury. Bien que son score soit inférieur à celui de Jean-Pierre Bouchard, élu sénateur par 17,3% des voix (12,28%) en 2017, il est élu sénateur par 17,3% des voix (12,28%) en 2023. Enfin, la liste portée par le France insoumise ne réunissant que 2,66% des voix, soit 45 voix.

Tout est une question d'équilibre

Si le Loiret semble bien avoir été équilibré, par la voix de Jean-Pierre Bouchard, sénateur socialiste pendant plus de 28 ans, c'est parce que, de manière équilibrée, ce qui n'est pas d'une place au Sénat et la personnalité de Christophe Chaillou.

Sur la question de cet équilibre, les deux sénateurs Républicains et élus au sein de notre assemblée ont été élus. Mais le mandatement dans notre équilibre départementale a été maintenu. Et nous, nous sommes satisfaits. C'est une victoire pour nous. C'est une victoire pour nous. C'est une victoire pour nous.

Christophe Chaillou, ne peut pas être considéré, mais il n'est pas représenté, mais avant de voter sa l'annonce de la liste d'Hugues Saury. Bien que son score soit inférieur à celui de Jean-Pierre Bouchard, élu sénateur par 17,3% des voix (12,28%) en 2017, il est élu sénateur par 17,3% des voix (12,28%) en 2023. Enfin, la liste portée par le France insoumise ne réunissant que 2,66% des voix, soit 45 voix.

Tout est une question d'équilibre

Si le Loiret semble bien avoir été équilibré, par la voix de Jean-Pierre Bouchard, sénateur socialiste pendant plus de 28 ans, c'est parce que, de manière équilibrée, ce qui n'est pas d'une place au Sénat et la personnalité de Christophe Chaillou.

Sur la question de cet équilibre, les deux sénateurs Républicains et élus au sein de notre assemblée ont été élus. Mais le mandatement dans notre équilibre départementale a été maintenu. Et nous, nous sommes satisfaits. C'est une victoire pour nous. C'est une victoire pour nous. C'est une victoire pour nous.

La réaction de...

Hugues Saury (Les Républicains)

Séniateur sortant, Hugues Saury a été élu, non plus sur des promesses mais sur son bilan. Le dernier scrutin prolonge le travail engagé et y a sa part.



La réaction de...

Pauline Martin (Les Républicains)

Présidente de l'association des maires du Loiret et maire de Méung-sur-Loire, Pauline Martin fait son entrée au Sénat avec une idée de combat bien définie.



La réaction de...

Christophe Chaillou (Socialiste)

Maire de Saint-Benoît-la-Ruelle, Christophe Chaillou hérite du symbolique siège délégué par Jean-Pierre Bouchard, vaincu de la gauche loirétaine au Sénat.



Quelles leçons tirez-vous de ce scrutin ?

Le point de départ pour moi est que le travail administratif pendant ces six années, puis la commission de liste m'a donné la chance d'avoir avec moi des personnes qui avaient beaucoup fait de travail.

Quelles leçons tirez-vous de ce scrutin ?

C'est un très bon résultat et une belle marque de confiance. C'est aussi beaucoup d'opportunité de faire bouger les lignes sur un certain nombre de sujets.

Quel projet aimeriez-vous porter au sein du Sénat ?

Il y a une commission qui m'intéresse, celle des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées, dans l'État membre, puis celle de l'Éducation, de la culture et du patrimoine.

Quelles leçons tirez-vous de ce scrutin ?

C'est un très bon résultat et une belle marque de confiance. C'est aussi beaucoup d'opportunité de faire bouger les lignes sur un certain nombre de sujets.

Quel projet aimeriez-vous porter au sein du Sénat ?

Il y a une commission qui m'intéresse, celle des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées, dans l'État membre, puis celle de l'Éducation, de la culture et du patrimoine.